

Conditions générales

VOYSEN

Article 1. Objet et acceptation des Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de déterminer les modalités selon lesquelles la société VOYSEN (ci-après « la Société ») met à la disposition du client (ci-après « le Client ») une plateforme (ci-après « la Plateforme ») proposant l'ensemble des services qui y sont proposés (ci-après « le(s) Service(s) ») à destination des utilisateurs autorisés par le Client (ci-après « les Utilisateurs »).

L'utilisation de la Plateforme par le Client implique son acceptation expresse et préalable des conditions contractuelles composées des documents suivants (ci-après ensemble « le Contrat »), présentés par ordre hiérarchique de valeur juridique décroissante :

- Le(s) Devis établi(s) par la Société et/ou tout autre document décrivant les Prestations (ci-après appelées « Conditions Particulières ») à l'attention du Client ;
- Les présentes Conditions Générales.

En cas de contradiction entre l'un ou l'autre des documents composant le Contrat, le document de niveau supérieur l'emportera pour l'obligation en cause.

A ce titre, le Client reconnaît accepter expressément et sans réserve les présentes Conditions Générales et avoir pris connaissance de l'ensemble des termes ci-dessous, confirmant que le Client accepte sans réserve les présentes Conditions Générales dans leur intégralité.

Date de mise à jour : 11 décembre 2024

Article 2. Durée

Le Contrat entre en vigueur au moment de la signature des Conditions Particulières par le Client pour une période d'un an, le Contrat ne faisant pas l'objet d'un renouvellement tacite. Le Contrat reste opposable pendant toute la durée durant laquelle le Contrat demeure en vigueur entre la Société et le Client sous la responsabilité duquel l'Utilisateur accède aux Services.

Article 3. Accès à la Plateforme

3.1. La Plateforme est accessible en mode SaaS (Software as a Service) et mis à disposition du Client dans les conditions décrites aux présentes Conditions Générales, pour un nombre déterminé d'Utilisateurs autorisés par le Client tels que définis au sein des Conditions Particulières, sous la responsabilité exclusive de ce dernier.

3.2. Cet accès est réalisé via internet depuis tout équipement informatique (ordinateur, tablette ou smartphone) respectant les prérequis techniques indiqués par la Société. Les frais liés à la connexion à la Plateforme et à l'utilisation des Services tels que facturés par les fournisseurs d'accès ou opérateurs téléphoniques restent à la charge exclusive du Client et/ou des Utilisateurs concernés.

L'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur se fait dans la limite du ou des Service(s) souscrit(s) par le Client et l'accès attribué par ce dernier à l'Utilisateur. Toute demande d'utilisation pour des utilisateurs supplémentaires fera l'objet d'une validation et d'un devis supplémentaire devant être préalablement accepté par le Client.

3.3. Le Client garantit que les informations qu'il fournit aux fins de permettre à la Société de créer les comptes associés sont exactes, à jour et complètes concernant son identité (nom et prénom notamment) et ses coordonnées (notamment les coordonnées postales et son adresse électronique). Il s'engage notamment à ce que l'chaque Utilisateur autorisé s'assure être titulaire de l'adresse électronique communiquée dans le cadre de son inscription, que celle-ci est valide et qu'il la consulte régulièrement.

Le Client s'engage également à mettre à jour les informations communiquées sur son Compte, dès que l'une d'entre elles est modifiée et ce, afin de maintenir l'exactitude des informations.

Le Client reconnaît que la Société se réserve le droit de suspendre ou de lui retirer la possibilité d'accéder à la Plateforme, dès lors que le Client ne respecterait pas les présentes modalités et particulièrement s'il fournit des données fausses ou fantaisistes, inexactes, incomplètes, non mises à jour ou si la Société est susceptible de constater que l'accès de l'utilisateur à la Plateforme n'est pas personnel.

3.4. L'identifiant et le mot de passe de chaque Utilisateur lui permettant d'accéder à la Plateforme sont strictement confidentiels et personnels. Le Client se porte-fort que chaque Utilisateur ne permette pas l'accès à un tiers, que celui-ci fasse parti des effectifs du Client ou non. Le Client est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des comptes Utilisateurs. Il s'engage à informer immédiatement la Société de toute utilisation qu'il n'aurait pas autorisée et de toute atteinte à la confidentialité ou sécurité de ses données d'identification.

Article 4. Fourniture des Services

4.1. Description des Services

Les Services fournis par le Client au moyen de la Plateforme consiste en différentes solutions d'agrégation et d'analyse d'avis de consommateurs (ci-après « les Avis ») disponibles sur internet relatif à des produits et/ou services et/ou établissements déterminés, lesquels auront été préalablement sélectionnés par le Client (ci-après « les Produits »).

Le Client comprend et reconnaît que les Services ne portent pas sur la vérification des Avis ou sur la qualité des Produits qui en font l'objet, les Services étant exclusivement limités aux solutions d'exploitations des informations agrégées, et ce, conformément aux Conditions Particulières. L'ensemble des informations obtenues au moyen de l'utilisation de la Plateforme est exploité sous la seule et exclusive responsabilité du Client, étant rappelé que seul ce dernier est responsable du choix des Produits sur lesquels il souhaite que les Services soient rendus.

La Société s'engage à fournir les Services conformément au Contrat et notamment tels que décrits aux Conditions Particulières et selon les modalités définies aux Conditions Générales.

La Société pourra modifier un Service unilatéralement (sans frais supplémentaire pour le Client) à la condition que cette modification n'affecte pas substantiellement l'utilisation du Service par le Client ni ses fonctionnalités essentielles et n'implique pas un investissement complémentaire de sa part.

4.2. Disponibilité

La Plateforme est accessible à distance, par le réseau Internet, vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24 h/24), sept jours sur sept (7 j/7). La Société s'engage sur un taux de disponibilité 97%.

Nonobstant ce qui précède, la Société pourra procéder à des suspensions ponctuelles à des fins de maintenance, la Société faisant ses meilleurs efforts afin que ces interruptions soient organisées, dans la mesure du possible et à l'exception de situation le nécessitant, durant des plages horaires pendant lesquels la Plateforme est la moins utilisée par les Utilisateurs. Ces périodes de maintenance seront exclus du taux de disponibilité ci-avant.

En tout état de cause, le Client comprend et reconnaît expressément qu'ils sont avertis des aléas techniques qui peuvent affecter le réseau Internet et entraîner des ralentissements ou des indisponibilités rendant la connexion impossible. La Société ne peut être tenue responsable des difficultés d'accès aux Services dus à des perturbations du réseau Internet. En cas d'indisponibilité, la Société s'engage à mobiliser ses équipes dans les plus brefs délais afin de corriger le dysfonctionnement en cause.

Le Client se porte fort de la bonne compréhension par l'Utilisateur que la Plateforme est mise à sa disposition dans le cadre d'un accord conclu entre la Société et le Client : à ce titre, l'Utilisateur ne pourra pas engager la responsabilité de la Société à ce titre et sera invité à se rapprocher du Client quant aux conséquences liées à tout interruption d'accès, temporaire ou permanent, aux Services.

Article 5. Conditions financières

5.1. Les conditions tarifaires de fourniture des Services visés au présent Contrat sont décrites aux Conditions Particulières.

5.2. Les montants hors taxes prévus ci-dessus sont augmentés de la TVA au taux en vigueur au moment de l'émission de la facture. À défaut de paiement dans le délai, les sommes dues portent intérêts au taux de la Banque Centrale européenne augmenté de 10 points, outre une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 (quarante) euros conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, sans préjudice de la faculté pour la Société de suspendre l'accès à la Plateforme et/ou de résilier le Contrat dans les conditions prévues à l'article 12, ainsi que de réclamer l'indemnisation du préjudice subi.

Article 6. Responsabilité et garantie de la Société

6.1. La responsabilité de la Société reste limitée à la fourniture des Services dans le cadre de l'exploitation de la Plateforme tels que décrits au présent Contrat et ce, en qualité de prestataire de services au présent Contrat dans le cadre d'une obligation de moyens.

A ce titre, le Client comprend et reconnaît que les Services sont fournis sur la base d'Avis sur lesquels la Société n'a aucune maîtrise quant à leur exactitude ou leur véracité et dont la Société ne peut en aucun cas se portant garante. Le Client s'engage donc à prendre toutes les précautions nécessaires qu'à l'exploitation des informations issues des Services, notamment concernant les conséquences liées à sa politique commerciale.

6.2. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée (i) en cas de dommage causé par un dysfonctionnement, qui ne serait pas directement imputable à cette dernière, de l'une ou de plusieurs des étapes d'accès à la Plateforme, dû notamment aux inconvénients inhérents à l'utilisation du réseau Internet, tels que rupture de service, intrusion extérieure, présence de virus informatiques malgré les efforts commercialement raisonnables mis en œuvre par la Société, ou (ii) en cas d'anomalies de communication dues, entre autres, à l'utilisation d'Internet ou à une défaillance des opérateurs de télécommunications. La Société n'est pas davantage responsable, à défaut d'opposition régulièrement notifiée, des conséquences de l'utilisation par un tiers, de l'identifiant et/ou du mot de passe attribué(s) aux Utilisateurs.

Si la Société a des motifs légitimes de penser que la sécurité de la Plateforme est compromise ou qu'une mauvaise utilisation des Services serait due à une utilisation non autorisée des données d'identification des Utilisateurs, la Société pourra désactiver temporairement tout ou partie de son Compte pour préserver l'intégrité de la Plateforme, ainsi que des données de son Compte. Le Client s'engage à collaborer avec la Société et notamment à modifier les données d'identification des Utilisateurs concernés.

6.3. La Société garantit au Client la jouissance pleine, entière et paisible de la Plateforme et des Services.

La Société assurera la défense et régler toute réclamation, poursuite et/ou procédure intentée contre le Client pour toute violation de tout droit de tiers, notamment de propriété intellectuelle, et prendra à sa charge le paiement de toute condamnation ayant pour base la démonstration d'une contrefaçon, prononcée à l'encontre du Client de ce

fait, ou du montant de toute transaction à laquelle le Client sera également partie à condition que cette dernière se soumette aux obligations cumulatives suivantes :

- (i) notifier à la Société, dès qu'il en a connaissance et au plus tard dans un délai maximal de quinze (15) jours, par lettre recommandée avec accusé de réception, l'existence de cette réclamation, poursuite et/ou procédure d'un tiers ;
- (ii) coopérer et loyalement avec la Société pour mener à bien les dites défense et négociation. Le Client communiquera à la Société tous les renseignements à sa disposition relatifs à cette réclamation, poursuite et/ou procédure.

Dans le cas où l'interdiction d'utiliser tout ou partie de la Plateforme ou des Services est prononcée en conséquence de l'exécution d'une décision de justice exécutoire française ou étrangère et/ou d'une transaction à laquelle le Client devra être partie, la Société, à ses frais exclusifs, et à sa convenance (i) procurera au Client le droit d'utiliser l'élément litigieux; et/ou (ii) le remplacera par un livrable ne faisant pas l'objet d'une telle mesure d'interdiction et présentant les mêmes caractéristiques et fonctionnalités ; et/ou (iii) les modifiera pour qu'ils ne portent plus atteinte aux droits de tiers.

A défaut, la Société remboursera le Client du montant des sommes perçues au titre de l'élément concerné. La garantie stipulée au présent article ne s'applique pas s'il est établi que l'exploitation litigieuse résulte de l'utilisation de la Plateforme et/ou des Services dans des conditions contraires à celles stipulées au Contrat et notamment à l'article 7. Ceci exprime l'intégralité des obligations du Client en matière de garantie de jouissance paisible.

6.4. En tout état de cause, la Société ne pourra voir sa responsabilité engagée qu'en cas de dommage direct et matériel résultant d'une faute prouvée en violation des engagements pris au titre du Contrat. La responsabilité totale de la Société est limitée au prix du Contrat pour la période contractuelle en cours, tout évènement dommageable devant être déclaré à la Société dans un délai de six (6) mois à compter de sa survenance.

En aucun cas, la Société ne saurait être responsable auprès du Client ou toute tierce partie au titre de toute perte de profit, impossibilité ou difficulté d'utiliser la Plateforme, perte de données, perte de revenus, perte de marge, interruption du service ou au titre de tout préjudice indirect de quelque nature que ce soit, résultant du Contrat ou relativement au Contrat, même si la Société a été informée de la possibilité d'un tel dommage. Aucune demande multiple ne peut étendre cette limitation.

Article 7. Responsabilité du Client

7.1. Compte tenu de l'objet de la Plateforme, le Client s'engage à exploiter les Services exclusivement dans le cadre de son activité professionnelle. Il s'engage également à ne pas permettre à des tiers d'accéder à la Plateforme, à ne pas communiquer les résultats des Services à tout tiers, les Services lui étant exclusivement réservés. A ce titre, toute utilisation des résultats des Services à tout tiers de manière non autorisée sera considérée comme une utilisation détournée de la Plateforme et une exploitation frauduleuse des Services.

7.2. Le Client comprend et reconnaît que malgré les efforts mis en œuvre par la Société pour assurer son bon fonctionnement, la Plateforme est fournie « en l'état » et la Société ne fournit aucune autre garantie que celles expressément prévues au présent Contrat.

7.3. Le Client s'engage à collaborer avec la Société afin de lui permettre d'exécuter ses obligations en application du Contrat. Il s'engage notamment à signaler à la Société tout éventuel dysfonctionnement affectant la Plateforme dans les plus brefs délais et fournir à la Société toutes les informations permettant de reproduire le dysfonctionnement et ainsi faciliter sa correction.

7.4. Le Client assume seul la responsabilité pleine et entière de ses Services dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et des Services. Le Client s'engage par ailleurs à ne pas porter atteinte aux droits des tiers et s'interdit de proposer par l'intermédiaire de la Plateforme et des Services qui y sont proposés. Il s'engage, d'une manière plus générale, à s'abstenir de toute activité qui pourrait être sanctionnée au titre de la réglementation en vigueur.

Le Client est responsable de tous les frais relatifs aux Services y compris les frais d'utilisation qui résulteraient d'une utilisation frauduleuse ou non autorisée du Service, excepté lorsque l'utilisation frauduleuse résulte d'une faute prouvée de la Société.

7.5. Le Client se porte fort de l'utilisation faite des Services par les Utilisateurs, en s'assurant que les Utilisateurs :

- utilisent les Services et la Plateforme conformément à l'usage pour lequel le Client lui a attribué les accès et plus généralement de façon loyale, dans un but conforme à la réglementation en vigueur, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux droits des tiers et s'interdit de faire un usage illicite, notamment en permettant à des tiers soit d'accéder à la Plateforme, soit de bénéficier des Services, soit des résultats issus de l'exploitation des Services ;
- s'engagent à ce que tous les moyens d'authentification qui lui sont attribués par le Client lui soit strictement personnels et restent sous son seul contrôle. Chaque Utilisateur s'engage à signaler immédiatement par l'intermédiaire de leur référent chez le Client toute perte ou compromission d'un de ses moyens d'authentification ;
- s'interdisent toute action susceptible d'affecter le fonctionnement de la Plateforme, telle que, par exemple et sans limitation, tentative d'intrusion ou de corruption de données, ou attaque en déni de service ;
- s'engagent à ne pas perturber le bon fonctionnement de la Plateforme ou à n'effectuer aucune opération susceptible d'entraîner un accès frauduleux. Chaque Utilisateur veille notamment à ne pas introduire de virus ou toute autre technologie nuisible à la Plateforme. Si la Société a des motifs légitimes de penser que la sécurité de la Plateforme est susceptible d'être violée ou que celui-ci est mal utilisé du fait d'une utilisation non autorisée de la Plateforme, elle pourra procéder à la suspension temporaire de l'accès à la Plateforme afin notamment de préserver l'intégrité de la Plateforme et des données ;
- acceptent de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus ou autre anomalie de quelque nature sur le réseau de l'internet ;
- reconnaissent et acceptent que leur accès et utilisation des Services sont de nature à engager la responsabilité du Client et que leurs accès peuvent à tout moment être suspendu en cas de non-respect des présentes Conditions Générales.

7.6. Le Client s'engage à garantir et indemniser la Société contre tous préjudices et dommages, coûts, frais ou honoraires de quelque nature que ce soit (y compris les honoraires d'avocats ou d'experts) que pourrait avoir à subir la Société du fait d'un manquement du Client à ses obligations aux termes des présentes Conditions Générales ou dans le cas d'une action judiciaire ou menace d'action judiciaire émanant d'un tiers (en particulier tout Utilisateur) causée par le Client ou dont il doit répondre.

Article 8. Informatique et libertés

8.1. Principes généraux

Dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, chacune des Parties est considérée comme étant responsable de son propre traitement et s'engage à ce titre à respecter toutes les obligations lui incombant résultant de la réglementation applicable au traitement de Données à caractère personnel, en particulier, le règlement (UE)

2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et la loi Informatique, Fichiers et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 (ci-après, « la Réglementation Applicable »).

La Société déclare et garantit qu'elle ne collecte ni ne traite aucune donnée susceptible d'identifier directement ou indirectement une personne physique dans le cadre du Service.

8.2. Données personnelles relatives aux Utilisateurs

8.2.1. A l'occasion de l'exécution du Contrat, la Société collecte et traite des Données Personnelles des Utilisateurs pour les besoins exclusifs de l'exécution du présent Contrat et notamment, leur accès au compte du Client.

Les Données Personnelles sont destinées exclusivement à la Société aux fins visées ci-avant et ne seront pas transmises à des tiers, à l'exception des prestataires techniques et partenaires missionnés par la Société dans le cadre de la stricte exécution du présent Contrat, lesquels sont soumis au secret professionnel et/ou à une obligation de confidentialité de nature contractuelle.

Ces Données Personnelles sont celles communiquées par le Client, les Utilisateurs ainsi que les données techniques recueillies dans le cadre de l'exploitation de la Plateforme.

8.2.2. Les Données Personnelles des Utilisateurs sont conservées par le Client pendant toute la durée de la relation commerciale et archivées pour la durée nécessaire à la gestion des réclamations et contentieux ainsi que pour répondre aux obligations légales et/ou réglementaires et/ou encore pour répondre aux demandes des autorités compétentes.

8.2.3. La Société est susceptible de transférer les Données Personnelles vers des pays non-membres de l'Espace Économique Européen et qui n'ont pas fait l'objet d'une décision d'adéquation de protection de la Commission européenne. Dans ce cas, la Société s'assure que ce transfert soit réalisé dans des conditions conformes à la Réglementation Informatique et Libertés en prenant toutes les mesures appropriées et afin dans des conditions et sous des garanties juridiques, techniques et opérationnelles propres à assurer la confidentialité et la sécurité de ces Données Personnelles.

8.2.4. Les Utilisateurs bénéficient d'un droit de demander l'accès aux Données à Caractère Personnel le concernant conservées par la Société, de même que la rectification ou l'effacement de celles-ci, voire la limitation du traitement ainsi que le droit de s'opposer au traitement. Toutefois, en cas de limitation du traitement ou d'opposition au traitement, la Société serait alors susceptible de ne plus être en mesure d'assurer la bonne exécution du Contrat. Le Client s'engage à transmettre à la Société toute demande qui serait formulée par son intermédiaire afin de permettre à la Société de répondre à ses obligations en vertu de la Réglementation Applicable.

Article 9. Propriété intellectuelle

9.1. La Société est titulaire exclusive de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur la Plateforme. La Société garantit que la Plateforme et l'ensemble des éléments qui la composent dont elle serait à l'origine, à l'exception de tout contenu fourni par le Client ou par tout tiers, ont soit été développés par elle, soit lui appartiennent, soit appartiennent à des tiers dont elle est régulièrement licenciée ou dont l'exploitation est conforme à la réglementation applicable.

9.2. La Société concède au Client un simple droit d'usage de la Plateforme aux fins d'accès par les Utilisateurs, pendant la durée du Contrat. La Licence comporte également le droit pour le Client d'accorder un simple droit d'utilisation de la Plateforme au profit des Utilisateurs conformément à sa destination. A ce titre, le Client s'engage à informer les Utilisateurs de la titularité des droits sur la Plateforme aux Clients ainsi qu'à obtenir l'engagement de leur part de respecter lesdits droits, par le biais de tout contrat au choix du Client. La Société se réserve le droit de supprimer l'accès à la Plateforme à un ou plusieurs Utilisateurs ne respectant pas les termes du présent article.

9.3. La Plateforme, les marques, logos et tout autre signe distinctif de la Société et tout logiciel utilisé dans le cadre de la fourniture des Services, ainsi que les contenus de la Plateforme (c'est-à-dire, tout texte, vidéo, photographie ou toute autre information sous quelque format et de quelque nature que ce soit figurant sur l'Application) qui seraient fournis par la Société sont la propriété exclusive de la Société et/ou de ses partenaires et/ou de tiers et sont susceptibles de faire l'objet d'une protection, par le droit d'auteur, droit des marques, droit des brevets, ou tout autre droit de propriété intellectuelle.

Il est interdit en conséquence de copier, modifier, reproduire, distribuer, publier, d'intégrer sur quelques support que ce soit, adapter, transférer ou céder, donner en licence, sous-licencier, donner en garantie, transmettre de toute autre manière lesdits éléments ou d'effectuer de l'ingénierie inverse ou d'user de toute autre méthode pour tenter d'accéder aux codes sources et/ou aux protocoles de la Plateforme, sans l'autorisation expresse de la Société ou du titulaire des droits.

Article 10. Force majeure

En cas de survenance d'un cas de force majeure, l'exécution des obligations incombant à la partie victime de cet événement sera suspendue pendant sa durée, à compter de la date de réception de la notification par lettre recommandée avec accusé de réception. On entend, par cas de force majeure, les cas définis par la jurisprudence des juridictions françaises.

La partie invoquant le cas de force majeure, devra, dans les délais les plus brefs, en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en détaillant de manière exhaustive le cas de force majeure invoqué ainsi qu'en évaluant la durée de celui-ci.

Si un cas de force majeure, notifié à l'autre Partie dans les conditions définies au présent Article, se poursuit pendant une période de plus de trente (30) jours, chaque partie peut alors, de plein droit mettre fin au contrat les liant en adressant à l'autre partie, et ce à tout moment, une notification écrite à cet effet. Il est expressément convenu que cette résiliation n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Client.

Article 11. Confidentialité

11.1. Chaque Partie reconnaît le caractère confidentiel des informations de toutes natures reçues de l'autre Partie au titre du présent Contrat, et notamment les renseignements donnés, informations, applications, méthodes et Savoir-faire ainsi que tout document de quelque nature que ce soit échangés à l'occasion de l'exécution des présentes (ci-après « Informations Confidentielles »). L'expression « Information(s) Confidentielle(s) » recouvre toutes les informations, quels que soient leur nature, leur forme ou leur support (écrite, orale, informatisée ou autre), fournies par l'une des Parties à l'autre, dans le cadre du Contrat et incluent notamment sans que cette liste soit limitative :

- o toute information technique, commerciale, stratégique, financière, comptable, juridique, électronique ou administrative en relation avec le Contrat et notamment sur l'ensemble des Livrables, leurs fonctionnalités, leurs réalisations ou leur exécutions,
- o tout rapport, analyse, note, résumé, spécification, dessin, logiciel, modèle, descriptif, étude et autres documents préparés pour le Client faisant référence ou contenant les informations mentionnées au paragraphe précédent.

A ce titre, les Parties reconnaissent notamment que les rapports et informations dans le cadre des Services présentent un caractère confidentiel que cela soit :

- à la charge de la Société, s'agissant de l'objet de la demande de fourniture des Services et notamment de la nature des Produits concernés par le Contrat ;
- à la charge du Client, lequel ne pourra pas y autoriser l'accès à tout tiers, les Services étant destinés exclusivement à sa propre activité.

11.2. Chacune des Parties s'engage à ne pas divulguer, ni communiquer, ni laisser divulguer ou communiquer, ni utiliser directement ou indirectement, sauf accord préalable et écrit de l'autre Partie ou injonction d'une juridiction ou d'une autorité de contrôle les Informations Confidentielles de l'autre Partie. Chacune des Parties s'engage à faire respecter ces engagements par ses salariés et collaborateurs.

11.3. La Société s'engage à informer immédiatement le Client si elle apprend que les Informations Confidentielles ont été transmises à une personne non autorisée et à mettre en œuvre l'ensemble des mesures nécessaires pour faire cesser ou, à défaut, limiter au maximum la transmission ou la divulgation.

11.4. Il est convenu entre les Parties que n'entrent pas dans le cadre des Informations Confidentielles :

- o les informations régulièrement connues sans caractère confidentiel avant leur communication dans le cadre du présent Contrat ;
- o les informations tombant dans le domaine public sans que le bénéficiaire de ces informations n'ait commis de faute.

11.5. Les Parties s'engagent à respecter les obligations prévues au présent article tant pendant l'exécution du Contrat que pendant une durée de trois (3) ans à compter de la cessation des obligations contractuelles.

Article 12. Cession – Sous-traitance

12.1. La Société se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, tout ou partie de ses droits et obligations issus du Contrat. Dès à présent, le Client accepte une telle substitution pour la Société, cette dernière n'ayant pas d'autre obligation à l'égard du Client que celle de l'en informer par écrit quinze (15) jours avant la réalisation de l'opération.

12.2. Le Client s'interdit de céder et/ou transférer les obligations issues des présentes Conditions Générales, en particulier de faire bénéficier à des tiers de tout ou partie des Services, de quelque manière que ce soit, en tout ou en partie, directement ou indirectement, à un tiers personne physique ou morale sans l'accord exprès et préalable de la Société.

12.3. La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de confier l'exécution de tout ou partie des prestations, et notamment de la fourniture des Services qui lui sont confiées, à des sous-traitants ou partenaires de son choix. La Société demeure vis-à-vis du Client seule responsable de l'exécution des obligations à sa charge dans le Contrat.

Article 13. Cessation anticipée des relations avec la Société

La Société se réserve la possibilité de suspendre et/ou résilier un Compte, de plein droit et sans autres formalités que celles qui seraient visées aux présentes Conditions Générales, en cas de manquement du Client à l'une quelconque des obligations prévues aux présentes Conditions Générales. La Société adressera une notification au Client de ladite suspension et/ou résiliation ainsi que de ses motifs dans les conditions décrites aux présentes Conditions Générales. Une mesure de suspension peut être suivie immédiatement ou non d'une mesure de résiliation si la Société le juge utile à la conservation de ses intérêts ainsi qu'à ceux des tiers, notamment en cas d'atteinte grave aux présentes Conditions Générales. Des mesures de suppression d'accès à tout ou partie de la Plateforme peuvent également être mises en œuvre en parallèle par la Société.

La résiliation dans les conditions décrites ci-avant entraîne la désactivation immédiate du Compte du Client et l'inaccessibilité de l'ensemble des contenus stockés sur son Compte. Il est donc conseillé à chaque Utilisateur de veiller à la sauvegarde de ses contenus sur tout autre support de son choix.

Article 14. Preuve électronique

La Société conserve les éléments de navigation et certains autres éléments techniques relatifs à l'utilisation de la Plateforme, conformément à ses obligations légales. Le Client reconnaît que les preuves électroniques ainsi collectées feront foi et pourront, le cas échéant, être transmises aux autorités sur demande de ces dernières, sauf preuve contraire.

Article 15. Dispositions diverses

15.1. Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir d'une disposition du Contrat n'empêche aucunement renonciation au bénéfice de ladite clause.

15.2. La nullité, l'inopposabilité ou, plus généralement, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations du Contrat n'affectera pas le reste du Contrat et celui-ci sera exécuté comme si cette stipulation n'avait jamais existé à condition, toutefois, que cela ne compromette pas l'équilibre du Contrat et que la stipulation en cause n'ait pas été une condition déterminante du consentement d'une Partie. En outre, le Client accepte que, dans la mesure du possible, toute stipulation privée d'effet soit remplacée par une stipulation valide ayant le même effet et reflétant, autant que possible, la volonté initiale.

15.3. Les Parties reconnaissent agir chacune pour leur propre compte comme des entreprises indépendantes et ne seront pas considérées comme agent l'une de l'autre.

15.4. Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties.

15.5. Aucune autre stipulation, aucun autre document, ne pourront engendrer d'obligation au titre du Contrat, s'ils ne font pas l'objet d'un avenant dûment signé par les Parties.

15.6. Le Client déclare avoir la pleine capacité pour s'engager au titre du présent Contrat, n'avoir aucun empêchement légal, contractuel ou judiciaire à sa conclusion et bien mesurer la nature et la portée de leur engagement au titre du présent Contrat.

Article 16. Droit applicable et règlement des litiges

16.1. Le Contrat est régi par la loi française à l'exclusion de toute autre.

16.2. Pour toute contestation pouvant s'élever au sujet de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du Contrat, les Parties font attribution de compétence aux tribunaux de Paris (France) qui seront seuls compétents nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garantie, et ce même en cas de référé.